
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 3 octobre 2023 à 19 h
Centre communautaire Elgar**

PRÉSENCES :

Madame la mairesse Marie-Andrée Mauger, Mairesse d'arrondissement
Madame la conseillère Véronique Tremblay, Conseillère de la ville
Monsieur le conseiller Sterling Downey, Conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Enrique Machado, Conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Céline-Audrey Beauregard, Conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Benoit Gratton, Conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Kaila A. Munro, Conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M^{me} Annick Duchesne, directrice de l'arrondissement par intérim
M. André Lavoie, directeur des services administratifs par intérim
M. Daniel Potvin, directeur du développement du territoire et des études techniques par intérim
M^{me} Diane Vallée, conseillère en planification
Mme Marlène Gagnon, directrice du Culture, sports, loisirs et développement social
M. Martin Roberge, directeur des travaux publics
M. Maxime Beaulieu, commandant du poste de quartier 16
M^{me} Stephanie Zhao LIU, Secrétaire d'arrondissement.

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 00

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, la mairesse exerce toujours son droit de vote prévu à l'article 328 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

Communication de la présidente au public

La mairesse communique différentes informations au public au cours de la période s'étendant de 19 h 01 à 19 h 11.

10.01

Présentation thématique sur le service 311

À l'aide d'un document de format Présentation qui est projeté sur écran, le chef de la Division des études techniques, Mme Elsa Lebel-Forest, fait une présentation sur les services 311 au cours de la période s'étendant de 19 h 11 à 19 h 18.

10.02

CA23 21 0226

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du conseil d'arrondissement en y ajoutant le point 60.01 intitulé « Dépôt, pour information, du calendrier des préparatifs pour les prochaines étapes du processus relatif à la pétition sur la piétonnisation en permanence de la rue Wellington, dans le cadre du droit d'initiative ».

10.03

CA23 21 0227

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 septembre 2023 à 19 h

Il est proposé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 septembre 2023, copie en ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil d'arrondissement.

10.04

10 - Communications des conseillers au public

Les conseillers communiquent à leur tour diverses informations au public au cours de la période s'étendant de 19 h 20 à 19 h 42.

10.05

10 - Première période de questions du public

La première période de questions se tient de 19 h 44 à 21 h 03 en ce qui a trait aux questions du public et de 21 h 03 à 21 h 48 en ce qui a trait aux questions écrites dont le secrétaire d'arrondissement donne lecture. Un total de dix-huit personnes posent une question en direct au conseil et vingt-cinq questions écrites sont lues.

10.06

CA23 21 0228

Déclaration pour souligner le Mois de l'héritage latino-américain

Attendu que les communautés d'origine latino-américaine représentent un important groupe social, pluriel et diversifié, au sein de la communauté verdunoise;

Attendu que selon le recensement de 2016, plus de 2 545 résidentes et résidents de Verdun s'identifient comme des Latino-Américains, ce qui représente près de 4 % de la population;

Attendu que l'espagnol est la première langue non officielle la plus parlée dans l'arrondissement avec plus de 3 000 personnes et le portugais la sixième, avec plus de 600 personnes;

Attendu que plusieurs vagues migratoires ont constitué la communauté latino-américaine verdunoise depuis les années 1960 et que de nombreuses personnes immigrantes continuent à arriver en provenance d'une diversité de pays en Amérique latine pour étudier, travailler, rejoindre leur famille ou trouver refuge politique;

Attendu que la population verdunoise d'origine latino-américaine constitue un élément indissociable de la vie sociale, économique et culturelle de Verdun;

Attendu que le gouvernement fédéral a adopté, en juin 2018, une loi faisant du mois d'octobre, le *Mois du patrimoine latino-américain*;

Attendu que le gouvernement du Québec a adopté, en juin 2018, une loi faisant du mois d'octobre, le *Mois du patrimoine hispanique*;

Attendu que le premier *Mois de l'héritage latino-américain* a été proclamé à Montréal en octobre 2019;

Attendu que le *Mois de l'héritage latino-américain* vise à favoriser la convergence et le rayonnement des expressions sociales et culturelles émanant de la population issue de l'immigration latino-américaine dans le but de les valoriser et les célébrer;

Attendu qu'il est crucial de mieux faire connaître les riches contributions des membres des communautés d'origine latino-américaine – comme créateurs, entrepreneurs, innovateurs ou acteurs sociaux engagés – afin de valoriser la diversité, de combattre les préjugés et de favoriser leur pleine intégration;

Attendu que dans le cadre du *Mois de l'héritage latino-américain*, les efforts de nombreux partenaires convergent avec ceux de l'arrondissement de Verdun dans ses travaux de promotion des relations interculturelles et de lutte contre les discriminations.

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par la conseillère Kaila A. Munro

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que l'arrondissement de Verdun souligne, en octobre, le *Mois de l'héritage latino-américain*;

Que l'arrondissement de Verdun souligne l'apport des communautés d'origine latino-américaine au développement et au rayonnement de Verdun;

Que l'arrondissement de Verdun continue de faire la promotion des différentes cultures qui façonnent son paysage, dont la culture latino-américaine, afin de promouvoir l'inclusion et lutter contre les discriminations;

Que l'arrondissement de Verdun soutient la tenue des jours de bienvenue à la mairie, événement tenu par le Comité immigration qui témoignent de l'accueil et de la richesse du tissu social.

15.01

CA23 21 0229

Déclaration pour souligner la Journée internationale des personnes âgées

Attendu qu'en 1948, il y a soixante-quinze ans cette année, l'*Assemblée générale des Nations Unies* a adopté la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, un document capital dans l'histoire des droits humains, premier document énonçant les droits humains fondamentaux censés être universellement protégés;

Attendu qu'en 1990, l'*Assemblée générale des Nations Unies* a proclamé le 1^{er} octobre *Journée internationale des personnes âgées*;

Attendu qu'en reconnaissance de cette étape importante et dans la perspective d'un avenir qui tienne la promesse de veiller à ce que toutes les personnes, y compris les personnes âgées, jouissent pleinement de leurs droits et de leurs libertés fondamentales, la 33^e commémoration de la *Journée internationale des personnes âgées*, le 1^{er} octobre, était axée sur le thème « *Tenir les promesses de la Déclaration universelle des droits de l'homme pour les personnes âgées : À travers les générations* »;

Attendu que la Ville de Montréal est reconnue « *Municipalité amie des personnes âgées* » (MADA) depuis 2012 et que Verdun y adhère également à travers ses projets;

Attendu qu'en 2021, 17,7% de la population verdunoise était âgée de 65 ans et plus;

Attendu que l'arrondissement de Verdun a adopté son deuxième *Plan d'action en accessibilité universelle*, en juin 2023, afin d'améliorer la qualité de vie de la population verdunoise à travers une approche plus inclusive et visant à offrir un milieu de vie sans obstacles à toutes personnes, dont les personnes âgées;

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que l'arrondissement de Verdun souligne la *Journée internationale des personnes âgées*;

Que l'arrondissement de Verdun s'engage à continuer d'adhérer à la vision du vieillissement actif prônée par l'*Organisation mondiale de la santé*, en vue de favoriser la participation sociale des personnes aînées dans la communauté, de leur permettre d'y vieillir en santé et de créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants à leur égard;

Que l'arrondissement de Verdun travaille de concert avec ses partenaires pour appuyer des initiatives communautaires en collaboration avec les organismes du milieu offrant des activités pour briser l'isolement et pour le maintien de la bonne santé physique et psychologique;

Que l'arrondissement de Verdun favorise des installations municipales accessibles à tous et qui facilitent la participation, la non-discrimination, l'égalité et l'autonomisation.

15.02

CA23 21 0230

Approuver une entente avec l'Agence de mobilité durable pour la gestion et l'entretien de trois terrains de stationnement hors-rue sur le territoire de l'arrondissement de Verdun et autoriser Stephanie Zhao Liu, secrétaire d'arrondissement, à signer tout engagement s'y afférant. (1234032001)

Il est proposé par le conseiller Benoit Gratton

appuyé par la conseillère Kaila A. Munro

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'approuver une entente avec l'*Agence de mobilité durable (AMD)* pour la gestion et l'entretien de trois terrains de stationnements hors-rue sur le territoire de l'arrondissement de Verdun;
2. d'autoriser Stephanie Zhao Liu, secrétaire d'arrondissement, à signer tout engagement s'y afférant.

20.01 1234032001

CA23 21 0231

Accorder à la Maisson Cross Roads une contribution de 50 000 \$ payable en un seul versement et autoriser une affectation du surplus de 50 000 \$ à cet effet. (1238286008)

Il est proposé par le conseiller Benoit Gratton

appuyé par la conseillère Kaila A. Munro

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'accorder à l'organisme *Maison Cross Roads* une subvention de 50 000 \$ payable en un seul versement, et ce, sous réserve de la signature d'une convention à cet effet conformément à l'encadrement administratif no C-RF-DG-P-17-001 (Guide de gestion des soutiens financiers aux organismes à but non lucratif);

2. d'autoriser une affectation du surplus de gestion de 50 000 \$ pour financer cette dépense;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.02 1238286008

CA23 21 0232

Dépôt de la liste des bons de commande approuvés, de la liste des factures non associées à un bon de commande, ainsi que la liste des transactions de la carte d'achat pour la périodes d'août 2023 (1238287007).

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accepter le dépôt de la liste des bons de commande approuvés, de la liste des factures non associées à un bon de commande ainsi que la liste des transactions de la carte d'achat pour la période d'août 2023.

30.01 1238287007

CA23 21 0233

Dépôt, pour information, des virements de crédits du budget de fonctionnement et du programme décennal d'immobilisations (PDI) pour la période d'août 2023. (1238287008)

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'autoriser le dépôt, pour information, des virements de crédits du budget de fonctionnement et du programme décennal d'immobilisations (PDI) pour la période d'août 2023.

30.02 1238287008

CA23 21 0234

Dépôt des rapports budgétaires pour la période d'août 2023. (1238287009)

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accepter le dépôt des rapports budgétaires pour la période d'août 2023 par la Direction des services administratifs, et ce, à titre informatif.

30.03 1238287009

CA23 21 0235

Offrir, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre, C-11.4), au conseil municipal de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation du projet de reconstruction de la 1^{re} Avenue entre les rues de Verdun et Bannantyne ainsi que celui de la rue de Verdun entre la rue Willibrord et la 1^{re} Avenue et de prendre en charge la réalisation des travaux de remplacement des entrées de service en plomb sur les terrains privés en vertu du Règlement sur les branchements aux réseaux d'aqueduc et d'égout publics et sur la gestion des eaux pluviales (20-030). (1236730007)

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'offrir, en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre, C-11.4), au conseil municipal de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation du projet de reconstruction de la 1^{re} Avenue entre les rues de Verdun et Bannantyne ainsi que celui de la rue de Verdun entre la rue Willibrord et la 1^{re} Avenue et de prendre en charge la réalisation des travaux de remplacement des entrées de service en plomb sur les terrains privés en vertu du *Règlement sur les branchements aux réseaux d'aqueduc et d'égout publics et sur la gestion des eaux pluviales* (20-030).

30.04 1236730007

CA23 21 0236

Autoriser le dépôt d'une demande de subvention financière auprès du Service du développement économique dans le cadre du Programme de soutien aux artères commerciales situées hors du district d'une Société de développement commercial (SDC). (1236811013)

Il est proposé par le conseiller Enrique Machado

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser le dépôt d'une demande de subvention financière auprès du Service du développement économique dans le cadre du *Programme de soutien aux artères commerciales hors du district d'une Société de développement commercial* (SDC);
2. d'autoriser, Mme. Diane Vallée, conseillère en planification à la Direction d'arrondissement, ou son représentant désigné, à signer tout document ou engagement s'y afférent.

30.05 1236811013

CA23 21 0237

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2023) afin d'ajouter des tarifs de stationnement. (1237579005)

Avis de motion est donné par le conseiller Benoit Gratton de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2023)* », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Benoit Gratton

appuyé par le conseiller Enrique Machado

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt du projet de règlement intitulé « *Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2023)* ».

40.01 1237579005

CA23 21 0238

Approuver l'ajout d'espaces de stationnement tarifés (un total de 332 espaces) et de parcomètres sur diverses rues et l'installation de parcojour dans l'arrondissement Verdun. (1239336005)

Il est proposé par le conseiller Benoit Gratton

appuyé par le conseiller Enrique Machado

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'approuver l'ajout des espaces de stationnement tarifés suivants :
 - a) Au niveau du boulevard LaSalle entre les rues Wellington et Strathmore, 14 espaces tarifés;
 - b) Au niveau de la rue de Verdun entre la rue Godin et la rue Woodland et les amorces des rues perpendiculaires à la rue de Verdun entre la rue Woodland et la rue Willibrord, 112 espaces tarifés;
 - c) Au niveau de la Place du Commerce entre le boulevard Île-des-Sœurs et le boulevard René-Lévesque, 56 espaces tarifés;
 - d) Au niveau du boulevard Gaétan-Laberge entre la rue de L'Église et la rue Gilberte-Dubé, 137 espaces tarifés dont 93 en parcojour;
 - e) Au niveau de de la rue Galt entre le boulevard LaSalle et le Parc Gariepy, 13 espaces tarifés;
2. d'approuver l'installation de parcojour à proximité de l'Hôpital de Verdun, soit :
 - a) Sur le Boulevard Gaétan-Laberge entre la rue Hickson et la rue Gilberte-Dubé des deux côtés de la rue.

40.02 1239336005

CA23 21 0239

Demande de dérogation mineure afin d'autoriser l'utilisation du clin d'aluminium comme matériau de revêtement extérieur pour une façade latérale du bâtiment résidentiel situé au 205-207, Place du Soleil. (1237325007)

Considérant que la bonne foi du requérant est prouvée puisqu'il souhaite corriger la situation;

Considérant que la dérogation ne concerne ni l'usage, ni la densité d'occupation du sol, ni les exceptions ne s'appliquant pas à une dérogation mineure;

Considérant que la situation cause un préjudice sérieux au requérant puisque la partie du bâtiment concernée par la demande comprend des enjeux structurels majeurs étant donné sa conception fautive et sa fin de vie utile;

Considérant qu'il est impossible de se conformer au *Règlement de zonage* (1700) sans entreprendre des travaux majeurs;

Considérant que la dérogation ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins;

Considérant que la demande n'entre pas en conflit avec les objectifs du *Plan d'urbanisme*;

Considérant que la dérogation mineure est demandée sous un motif autre qu'une raison financière.

Il est proposé par le conseiller Benoit Gratton

appuyé par le conseiller Enrique Machado

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accorder la demande de dérogation mineure afin d'autoriser l'utilisation du clin d'aluminium comme matériau de revêtement extérieur pour une façade latérale du bâtiment résidentiel situé au 205-207, Place du Soleil

40.03 1237325007

CA23 21 0240

Demande de dérogation mineure afin d'autoriser l'utilisation du fibrociment comme matériau de revêtement extérieur pour une façade latérale du bâtiment résidentiel situé au 1049, rue Woodland. (1237325008)

Considérant que la bonne foi du requérant est prouvée puisqu'il souhaite corriger la situation;

Considérant que la dérogation ne concerne ni l'usage, ni la densité d'occupation du sol, ni les exceptions ne s'appliquant pas à une dérogation mineure;

Considérant que la situation cause un préjudice sérieux au requérant puisque la partie du mur latéral du bâtiment concerné par la demande comprend un enjeu d'empiètement qui ne peut être corrigé, en raison du refus d'empiètement du propriétaire du lot adjacent, par l'utilisation d'un matériau conforme;

Considérant qu'il est impossible de se conformer au *Règlement de zonage (1700)* pour la partie du mur pour lequel un matériau conforme empièterait sur le lot adjacent;

Considérant que la dérogation ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins;

Considérant que la dérogation n'entre pas en conflit avec les objectifs du *Plan d'urbanisme*;

Considérant que la dérogation mineure est demandée sous un motif autre qu'une raison financière;

Il est proposé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accorder la demande de dérogation mineure afin d'autoriser l'utilisation du fibrociment comme matériau de revêtement extérieur pour une façade latérale du bâtiment résidentiel situé au 1049, rue Woodland.

40.04 1237325008

CA23 21 0241

Édicter des ordonnances relatives à divers événements publics. (1234274001)

Il est proposé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'édicter les ordonnances relatives à la tenue des événements publics suivants :

Événements	Organismes	Lieux	Dates
<i>Ruelles hantées</i>	<i>Citoyens de l'arrondissement et Arrondissement de Verdun</i>	Dans 12 ruelles Adresse : information à venir	mardi 31 octobre 2023 de 12 h à 22 h
<i>Parade du jour du souvenir</i>	<i>Légion royale canadienne succursale 4, Verdun</i>	Départ et arrivée (fin) au parc du Souvenir 4525, rue de Verdun	dimanche 5 novembre 2023 de 13 h 30 à 15 h
<i>Distribution de compost d'automne</i>	<i>La Maison de l'environnement de Verdun</i>	Sur le côté sud-ouest des serres municipales de Verdun 7000, boulevard LaSalle et Au centre de la tête de	samedi 14 octobre 2023 de 9 h à 16 h

<i>Distribution Un Arbre pour mon quartier (UAPMQ)</i>	<i>La Maison de l'environnement de Verdun</i>	pipe devant 530, rue de Gaspé Sur le terrain de <i>la Maison de l'environnement de Verdun</i> 673, 1re Avenue	lundi 16 octobre 2023 Rassemblement de 8 h à 20 h 30 Stationnement de 8 h à 19 h 30
<i>Guignolée annuelle</i>	<i>La Société de Saint- Vincent-de-Paul</i>	Devant <i>la Société de Saint-Vincent-de-Paul</i> 284, rue de l'Église et <i>La Station – Maison intergénérationnelle</i> 201, rue Berlioz	dimanche 19 novembre 2023 9 h à 18 h

et ce en vertu des règlements suivants :

- *Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012, article 48);*
- *Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516);*
- *Règlement sur les tarifs (exercice financier 2023) (RCA22 210013);*
- *Règlement sur les commerces ou ventes temporaires (1735);*
- *Règlement sur la circulation et le stationnement (RCA06 210012).*

40.05 1234274001

CA23 21 0242

Édicter, en vertu du Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012), une ordonnance afin d'autoriser des travaux de forage du béton dans le puits du poste de ventilation mécanique situé au 313, rue Rielle et d'opérer la machinerie requise pour effectuer les forages en dehors des heures permises par la réglementation. (1235291005)

Il est proposé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'édicter, en vertu du *Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012)*, une ordonnance afin d'autoriser des travaux de forage du béton dans le puits du poste de ventilation mécanique situé au 313, rue Rielle et d'opérer la machinerie requise pour effectuer les forages en dehors des heures permises par la réglementation.

40.06 1235291005

CA23 21 0243

Dépôt, pour information, du calendrier des préparatifs pour les prochaines étapes du processus relatif à la pétition sur la piétonnisation en permanence de la rue Wellington, dans le cadre du droit d'initiative. (1237579007)

Il est proposé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt, pour information, du calendrier des préparatifs des étapes à suivre lors du processus relatif à la pétition sur la piétonnisation en permanence de la rue Wellington dans le cadre du droit d'initiative.

60.01 1237579007

Communications des conseillers au public

Aucun sujet n'est abordé par les membres du conseil à l'occasion de ce point de l'ordre du jour.

70.01

Affaires nouvelles

Aucun sujet n'est discuté à l'occasion de ce point de l'ordre du jour.

70.02

Seconde période de questions du public

La seconde période de questions se tient de 21 h 57 à 22 h 06. Trois personnes posent des questions au conseil à cette occasion.

70.03

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Benoit Gratton

appuyé par le conseiller Kaila A. Munro

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de lever la séance à 22 h 07.

70.04

MARIE-ANDRÉE MAUGER
MAIRESSE D'ARRONDISSEMENT

STEPHANIE ZHAO LIU
SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT